

VILLE  
DE  
MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 11<sup>e</sup> ET 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS**

- Séance du Jeudi 12 septembre 2019 -

Présidence de Monsieur Julien RAVIER, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents **23** membres.

19/084/ECSS

DIRECTION GENERALE ADJOINTE EDUCATION ENFANCE SOCIAL - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - Attribution de subventions d'équipement à diverses associations - 3ème répartition 2019.

19-34287-DASA

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6<sup>ème</sup> SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11<sup>ème</sup> ET 12<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur l'attribution de subventions d'équipement à diverses associations de notre secteur dans le cadre d'une 3<sup>ème</sup> répartition.

De nombreuses associations ont sollicité une aide de la Ville pour réaliser des projets de travaux ou d'acquisition de matériels.

Les dossiers présentés par ces associations ont été instruits en tenant compte d'une part de leur situation financière, d'autre part du caractère culturel et social des projets pouvant justifier une subvention d'équipement de la Ville.

Ainsi, il est proposé d'attribuer sur la base des projets présentés par les associations des subventions d'équipement pour un montant total de 28 100 Euros (vingt-huit mille cent Euros), dont 7000 Euros (sept mille Euros) pour des associations de notre secteur.

Sont annexés à ce rapport, les conventions et avenants de toutes les associations subventionnées.

Ces subventions sont attribuées de façon conditionnelle sous réserve de vérification des pièces administratives, financières, comptables et fiscales demandées par les services municipaux.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS  
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES  
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

**DELIBERE**

**ARTICLE 1**

Est approuvée l'affectation de l'autorisation de programme, Mission Action Sociale et Solidarités, Année 2019 à hauteur de de 28 100 Euros (vingt-huit mille cent Euros), dont 7000 Euros (sept mille Euros) pour des associations de notre secteur, pour l'attribution de subventions d'équipement aux associations suivantes :

Tiers 042013 Compagnie Après la Pluie 1 route des Camoins 13011 Marseille ci-annexé : avenant n°1 à la convention n°19/80858 du 17 juin 2019 EX014387 Acquisition de matériel technique professionnel	500 Euros
Association Sport et Culture de la Vallée de l'Huveaune (ASCVH) CMA Saint-Marcel 216, boulevard Saint-Marcel 13011 Marseille EX014270 Achats de matériels informatique	6 000 Euros
Tiers 011915 Vélo Club de la Pomme Marseille 462, boulevard Mireille Lauze 13011 Marseille Ci-annexé : avenant n°1 à la convention n°19/80859 du 17 juin 2019 EX014085 Renouvellement du parc à vélo	500 Euros

- ARTICLE 2** Sont approuvés les conventions et avenants ci-annexés.  
Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est autorisé à signer ces conventions et avenants.
- ARTICLE 3** Ces subventions seront versées après production par les bénéficiaires des factures acquittées relatives à l'opération subventionnée.
- ARTICLE 4** La dépense totale s'élève à 28 100 Euros (vingt-huit mille cent Euros), dont 7000 Euros (sept mille Euros) pour des associations de notre secteur. Elle sera imputée sur les crédits inscrits aux budgets 2019 et suivants.

**Le présent projet de délibération  
mis aux voix a été adopté  
à l'unanimité.**

**Vu et présenté pour son  
enrôlement à une séance  
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération  
du Conseil des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup>**

**LE MAIRE des 11<sup>ème</sup> - 12<sup>ème</sup> Arrondts  
Julien RAVIER**

Enrôlé au CA du 12 septembre 2019